

ENJEU SÉCURITÉ - dangers et menaces : présidence borgne, justice faussée

LE 2 août 2024, le prudent *Figaro* constate qu'en général, sous la présidence Macron, anarchistes et casseurs souffrent peu de la justice ; rarement jugés - moins encore condamnés. En août 2024, le Parquet national antiterroriste a 5 procédures en cours ciblant l'ultradroite ; zéro contre l'ultragauche, les écoterroristes, etc. Le *Figaro* cite un magistrat : "Les peines infligées sont ... sans doute moins sévères quand il s'agit de l'ultragauche que de l'ultradroite". C'est fort juste :

- *Émeutes de l'été 2023 à Bordeaux* : agences bancaires ravagées, DAB détruits, vitrines fracassées, incendies par dizaines, mobilier urbain saccagé, jets de cocktails-Molotov sur la police ; des centaines d'émeutiers, chacun des cinq jours de violences déchaînées. À la fin, 7 condamnés pour zéro jour de prison réelle ; au pire, 30 mois avec sursis... les autres, 105 heures de travail d'intérêt général, interdiction de manifester pendant trois ans.

Décembre 2023, Bouches-du-Rhône, ravage de la cimenterie Lafarge par des écolos violents, 6 millions d'€ de dégâts. Dans ce cas, le code pénal prévoit dix ans de prison : (attaque en bande organisée avec armes et séquestration). Verdict en décembre 2024, zéro jour de prison réelle : 9 arrêtés, 5 relaxés, 4 "condamnés" avec sursis, de six à dix mois.

Encore, là, a-t-on envoyé divers lampistes devant un tribunal ; parfois c'est l'échec total, pour du terrorisme ou des atteintes aux intérêts majeurs de l'État. Des années après qu'ils aient été commis, brouillard complet ; nul n'est traduit en justice.

Rappel : la SNCF contrôle environ 36 000 km de voies ferrées, dont la surveillance lui coûte 35 millions d'€/an ; 250 de ses agents sont affectés à cette sûreté ferroviaire. En janvier 2023, à Vaires-sur-Marne (77), un poste d'aiguillage SNCF est incendié, le trafic ferroviaire de la gare de l'Est, paralysé 48h. Depuis, nulle arrestation. Avant cela (2021-2023), des installations des Télécom ont subi 205 sabotages, incendies, etc. De mars 2020 à février 2022, massivement, 250 attaques de pylônes de téléphonie, antennes-relais et sites de cibles symboliques pour l'ultra-gauche.

A l'aube du 26 juillet 2024, peu avant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, divers postes d'aiguillage stratégiques de la SNCF subissent une "attaque massive, de nature à paralyser le réseau ferré national" et "à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation" - 800 000 voyageurs impactés.

But politique d'une attaque clairement terroriste : couper Paris de toutes les Lignes à Grande Vitesse (LGV). D'emblée, on cible les "anarcho-autonomes... l'écologie radicale". Le 26/07/2024, 4h du matin, vaste série de sabotages : LVG-Nord, Pas-de-Calais ; LVG-Est, Meurthe-et-Moselle ; LVG-Atlantique, Eure-et-Loir ; un acte déjoué sur la LVG Paris-Lyon. Visées, de névralgiques armoires électriques, pourtant sécurisées et dissimulées ; les saboteurs coupent et incendient les câbles contenant des faisceaux de fibres optiques.

Le surlendemain, une revendication oblique-ironique dont l'ultragauche est coutumière : l'action vise à "La chute d'un monde reposant sur l'exploitation et la domination". Les enquêteurs gémissent : "Les pirates du rail n'ont commis aucune imprudence"... disposent "d'un solide savoir-faire dans la pratique de la clandestinité"... d'une "parfaite connaissance des structures" (de la SNCF) ... L'attaque est "très pertinente, là où ça fait le plus mal"... Les mêmes suggèrent "Des fuites de données de la SNCF, ou des complicités en son sein"...

Trois jours après ces actes graves, le réseau numérique national longue-distance ("autoroutes de l'information") est frappé, de 1h à 3h du matin. Bien renseignés et équipés, coordonnés en équipes, des saboteurs sectionnent, à la hache ou à la disquette, de gros câbles haut-débit de fibre optique (dits "*Backbone*") de Free, SFR, etc. ; ce, dans huit lieux : Meuse (Contrisson), Hérault (Capestang) Oise (Catigny-Béthancourt), Bouches-du-Rhône (Le Rove, L'Estaque) ; aussi, dans la Drôme, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne et Essonne. En masse, des clients de la téléphonie fixe et mobile sont touchés. L'Intérieur vise des "groupuscules anarchistes violents... mouvance radicale... promoteurs de l'action directe", éprouvant la "jouissance du chaos" ; pour la Sous-direction antiterroriste, cette "nébuleuse" a "une parfaite connaissance des infrastructures attaquées", voire des "complicités à la SNCF". Le 27 juillet, M. Darmanin, ministre de l'Intérieur : "On saura assez rapidement qui est responsable".

Dix mois ont passé depuis ces galéjades ; 29 mois, depuis le sabotage ayant paralysé la gare de l'Est. Où en est l'enquête ? On ne sait rien - sauf ceci : les attaques de prisons, graffiti, tirs de mortiers et rafales sur des portes, ont *illico* mobilisé le Parquet national antiterroriste ; rien de tel pour le gravissime, coordonné et organisé sabotage de nos réseaux majeurs ; numériques ("*backbones*") ou physiques (SNCF).

Qu'une nation étrangère en fasse la moitié, c'est le *casus belli*.

Là, pas d'investigation pour terrorisme et une enquête enlisée. ■